

DEMANDE DE PARRAINAGE CIVIL

Aucun texte de notre législation ne prévoit la célébration d'un baptême civil, qui a donc un caractère purement officieux. Dès lors, cette cérémonie ne peut pas créer de liens de droit entre l'enfant et les parrains ; les certificats délivrés à cette occasion n'ont pas de valeur juridique et ne sauraient, en aucun cas, être assimilés à des actes de l'état civil. En tout état de cause, il s'agit d'une simple coutume, qui n'est pas, certes, prohibée par la loi, mais les officiers de l'état civil ne peuvent être contraints de procéder à des baptêmes civils (DP - AN - JO : 18 janvier 1975).

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC CE FORMULAIRE DÛMENT COMPLETE ET SIGNE :

- La copie du livret de famille
- La pièce d'identité des parents, parrain et marraine
- Un justificatif de domicile récent des parents, à Chaponost

Tous les champs de ce formulaire sont obligatoires.

L'ENFANT :

Nom, prénoms

Date et lieu de naissance

LE PÈRE :

Nom, prénoms

Téléphone Adresse courriel

Profession

Domicile

LA MÈRE :

Nom, prénoms

Téléphone Adresse courriel

Profession

Domicile

LE PARRAIN :

Nom, prénoms

Téléphone Adresse courriel

Profession

Domicile

LA MARRAINE :

Nom, prénoms

Téléphone Adresse courriel

Profession

Domicile

Vos données personnelles sont traitées sous la responsabilité du maire de Chaponost pour gérer votre demande de parrainage civil sur la base légale d'une obligation contractuelle. L'accès à vos données personnelles est exclusivement réservé à la Direction Générale, au personnel habilité des services en charge de ce traitement, le cas échéant à nos sous-traitants et limité aux informations nécessaires à la réalisation de leurs missions respectives. Un défaut de réponse aux informations demandées, toutes obligatoires, entraînera une impossibilité de traitement. Vos données sont conservées au sein de l'U.E et détruites conformément à la législation. Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition lorsque le droit l'autorise. Vous disposez également d'un droit à la portabilité lorsque les possibilités le permettent et à la limitation du traitement (Plus d'informations : cnil.fr). Pour toute demande d'information ou pour exercer vos droits, contactez notre Délégué à la Protection des Données. Par mail : mairie-chaponost@contactdpo.fr ou par courrier postal : DPO, Mairie de Chaponost, 5 avenue Maréchal Joffre 69630 CHAPONOST. Un justificatif d'identité valide et signé est à joindre à toute demande. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.

Certifié sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Chaponost, le

Signatures des parents